

Stratégies de renforcement de capacités en Afrique, 1985-2016

Bakonirina Rakotomamonjy, Thierry Joffroy, Joseph King

▶ To cite this version:

Bakonirina Rakotomamonjy, Thierry Joffroy, Joseph King. Stratégies de renforcement de capacités en Afrique, 1985-2016. Terra 2016, CRAterre, Jul 2016, Lyon, France. pp.329-333. hal-02930766

HAL Id: hal-02930766

https://hal.science/hal-02930766

Submitted on 4 Sep 2020

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers. L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

STRATÉGIES DE RENFORCEMENT DE CAPACITÉS EN AFRIQUE, 1985-2016

AUTFURS

Bakonirina RAKOTOMAMONJY Thierry JOFFROY

Laboratoire CRAterre, Unité de recherche AE&CC, École Nationale Supérieure de Grenoble, France

Joseph KING

Directeur de l'Unité Sites à l'ICCROM, Rome, Italie

RÉSUMÉ

En 30 ans, quatre programmes de renforcement des capacités dans la conservation du patrimoine en Afrique subsaharienne ont formé plus de 900 personnes. Ils s'inscrivent dans le cadre de la Convention du patrimoine mondial qui recommande aux États de prendre les mesures juridiques, scientifiques, techniques, administratives et financières adéquates pour la conservation du patrimoine. Il s'agit d'un résultat remarquable mais insuffisant, ne serait-ce qu'en nombre, à l'échelle du continent. Cet article basé sur l'expérience des formateurs, les retours des bénéficiaires et les évaluations des programmes, présente une analyse rétrospective et met en perspective cette dynamique pour proposer des pistes pour une optimisation des efforts de renforcement de capacités.

INTRODUCTION

Au regard du développement rapide des territoires et des changements successifs de systèmes de gouvernance (autorités traditionnelles, colonialisme, état central, décentralisation), la question des capacités pour préserver les patrimoines, majoritairement en terre en Afrique, est un véritable enjeu.

Ces trente dernières années, plusieurs programmes ont été lancés pour répondre à cette question. Cet article s'intéresse essentiellement aux apports des programmes suivants : Prema¹, Africa 2009², Patrimoine culturel et développement local - PC&DL³ et AFRICAP 2016⁴.

Les résultats atteints par ces programmes et les évaluations qui en ont été faites, les présentent comme de véritables succès. Pourtant, dans le rapport périodique pour l'Afrique de 2011, le renforcement de capacité constitue encore un besoin fort (UNESCO, 2011).

Cet article basé sur l'expérience des formateurs, les retours des bénéficiaires et les évaluations des programmes, présente leurs forces et décrypte la stratégie de renforcement de capacité qu'ils sous entendent et qui a été construite dans la complémentarité entre 1985 et 2016, pour répondre à une question clé : quelles sont les compétences nécessaires et les stratégies les plus efficaces pour renforcer les capacités dans la conservation du patrimoine ?

L'article se base sur deux études de cas : les biens inscrits sur la liste du Patrimoine mondial d'Abomey au Bénin et de Grand-Bassam en Côte d'Ivoire. Ils illustrent l'évolution chronologique des contenus des formations et la construction d'un réseau d'acteurs et abordent l'opérationnalité des personnes formées.

1. DES PROGRAMMES VARIÉS POUR DES CIBLES DIVERSES

Prema $(1985-2000)^5$: « PRÉvention dans les Musées Africain» a formé près de 500 professionnels des musées et institutions du patrimoine d'Afrique.

⁵ http://www.epa-prema.net/index.php/fr/home/historique.html

¹ Les principaux partenaires de ce programme sont l'ICCROM, l'Ecole du Patrimoine Africain (EPA), la Getty Conservation Institute et le CRAterre

² Les principaux partenaires de ce programme sont l'EPA, le CHDA, l'ICCROM, le CRAterre, l'UNESCO-CPM et les institutions natio nales en charge du patrimoine

nates en charge ou partimoine

3 Les principaux partenaires de ce programme sont l'AIMF, le CRAterre et l'EPA

⁴ Les principaux partenaires de ce programme sont le CRAterre, l'AIMF, l'EPA et les villes de Nikki-Bénin, Grand-Bassam-Côte d'Ivoire et Telimélé-Guinée

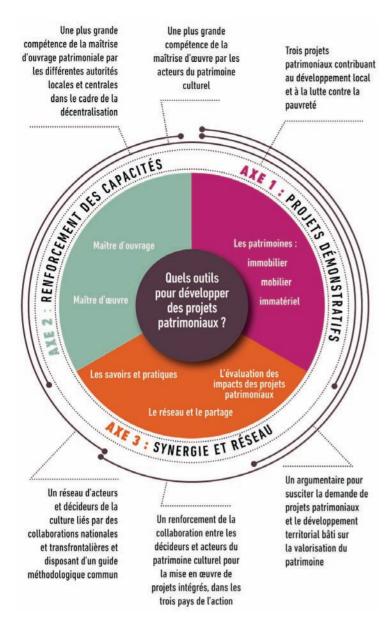


Fig. 1 Principe de formation du programme AfriCAP2016

Africa 2009 (1998-2009)6: En 1995, dans le cadre de la stratégie globale pour l'Afrique, l'UNESCO-CPM lançait les bases d'Africa 2009, un programme sur la gestion et la conservation du patrimoine culturel immobilier d'Afrique Sub-saharienne (Saouma-Forero 2006). Plus de 350 agents des Directions du patrimoine culturel ont bénéficié de ces formations. De plus, de nombreuses actions ont été menées pour sensibiliser les décideurs et communautés locales à l'importance du patrimoine culturel. On peut citer notamment, la participation au Sommet panafricain des collectivités locales (Africités) en 2003, en 2006 et en 2009. A chacune de ces étapes, un pas vers l'incorporation des élus à la cause patrimoniale a été fait, en commençant par une recommandation forte pour que les « autorités locales prennent leur responsabilité par rapport à la promotion, à la défense des patrimoines culturels [...] de leur collectivité territoriale » (Ardesi, 2012), puis par l'élaboration de l'ouvrage « Patrimoine culturel et développement local en Afrique, guide à l'intention des collectivités locales africaine » édité par l'UNESCO et CRAterre (Ardesi, 2006), et enfin le programme PC&DL.

PC&DL (2010-2012)⁷: Patrimoine culturel et développement local

était un programme triennal de formation à l'attention des autorités locales. Pour le construire, les institutions liées depuis plusieurs décennies (EPA, CRAterre et UNESCO-CPM) se sont alliées à l'Association Internationale de Maires Francophones (AIMF), le réseau des collectivités locales francophones. Ce partenariat a été stratégique pour un élargissement du réseau d'acteurs de la conservation et pour un plus grand impact sur les territoires dans le cadre de la décentralisation.

Africa World Heritage Fund –AWHF (2007 – à ce jour)⁸: A partir de 2007, AWHF, porté par des leaders d'Africa 2009, a engagé un plaidoyer auprès des ministères de la culture du monde pour soutenir les actions de formation au bénéfice des biens africains inscrits sur la Liste du Patrimoine mondial.

AFRICAP 2016 (2014-2016)⁹: Il visait le renforcement des synergies et capacités opérationnelles des maîtres d'ouvrage et maîtres d'oeuvre du patrimoine culturel (immatériel, mobilier et immobilier) d'Afrique francophone, afin de consolider l'apport du patrimoine au développement. Ce programme ambitionnait la formation d'une centaine d'agents des collectivités locales et des institutions nationales en charge du patrimoine. La stratégie de renforcement de capacité de ce programme s'est inspirée fortement de l'évaluation des programmes précédents.

2. L'APPROPRIATION DU PATRIMOINE AFRICAIN PAR LES DIVERS ACTEURS LOCAUX

Un des résultats majeurs d'Africa 2009 est d'avoir réussi à lancer une dynamique d'appropriation du patrimoine par les différents acteurs (Abungu, 2009). En réponses aux recommandations faites lors des diverses évaluations externes d'Africa 2009, ce programme a été sculpté au fur et à mesure, pour véritablement appartenir aux africains. Ceci a été possible d'une part grâce aux orientations que les Directeurs nationaux en charge du patrimoine pouvaient donner au programme à travers les séminaires annuels des Directeurs et leur participation au Comité de pilotage réuni deux fois par an et d'autre part grâce à la prédominance d'intervenants africains dans les formations (Abungu, 2009) (fig. 1).

2.1. UN PREMIER PAS : L'APPROPRIATION DU PATRIMOINE AFRICAIN PAR LES PROFESSIONNELS

En 1996, le Centre du patrimoine mondial de l'UNESCO montait une exposition itinérante intitulée « nouveaux regards sur l'Afrique » pour révéler la richesse du patrimoine africain. Cette exposition venait en réponse au déséquilibre constaté sur la Liste du patrimoine mondial qui faisait apparaître une surreprésentation de l'Europe, de la chrétienté et de l'architecture monumentale. Cette démonstration de la variété du patrimoine a été poursuivie dans le programme Africa 2009, afin que plus de cent cinquante participants concourent à un inventaire, lancé sur dix ans, en identifiant cinq patrimoines de leur pays. Ainsi, « la spécificité du patrimoine africain s'est peu à peu

⁶ http://www.iccrom.org/ifrcdn/eng/prog_en/04africa2009_en.shtml

http://aimf.asso.fr/Patrimoine-et-developpement-local-Afrique-de-l-Ouest.html /

⁸ http://awhf.net/

⁹ http://www.africap2016.org/



Fig. 2 Des outils adaptés mis en place dans Africa 2009

imposée à l'esprit de la chacun » et la notion de paysage culturel a été fortement précisée (Saouma-Forero, 2006). Cela a été un pas décisif pour permettre la conservation d'une variété inédite de patrimoine. Les autorités locales participantes au programme PC&DL ont elles aussi participé en identifiant un patrimoine plus ordinaire, mais tout aussi porteur de développement local.

2.2. ABOMEY, LE PATRIMOINE ORDINAIRE RÉAPPROPRIÉ PAR LES DÉTENTEURS

A travers les divers programmes de formation à Abomey, on est progressivement passé de l'objet muséal aux palais royaux (Prema, 1985-2000), pour enfin s'intéresser aux espaces urbains. Ainsi, en 2006, dans le cadre d'Africa 2009, l'exercice d'élaboration de plan de gestion a porté sur la place des Amazones et le Agobdo, le fossé de fortification d'Abomey et les palais princiers associés. Sortir de l'enceinte des palais royaux, et donc de la zone inscrite sur la Liste du patrimoine mondial a été particulièrement bénéfique à plusieurs égards. Le plan de gestion élaboré sur la place des Amazones, a démontré son intérêt patrimonial et permis son inclusion dans la zone patrimoine mondial en 2007. Aussi, ce travail a motivé les princes d'Abomey à engager des actions de réhabilitation sur leurs palais.

2.3. ABOMEY, UN ENGAGEMENT DES AUTORITÉS LOCALES

En intervenant sur l'espace public et le patrimoine de la ville d'Abomey, l'attention du Maire de la ville M. A. Glélé, Maire d'Abomey de 2003 à 2011, a été captivée. Celui-ci, enthousiasmé par ce potentiel de développement, a collaboré aux travaux de restauration des palais princiers ainsi qu'à la réhabilitation de sites et espaces publics emblématiques. En 2007, l'engagement du Maire s'est étendu au-delà de sa commune lorsque qu'il a soutenu la mutation de l'Office du tourisme d'une structure intercommunale en structure régionale – cas rare au Bénin.

3. UN MATÉRIEL PÉDAGOGIQUE ADAPTÉ AUX RÉALITÉS LOCALES

Cette appropriation par les acteurs (experts, participants, membres de la communauté et partenaires techniques) a permis d'élaborer un important matériel pédagogique « adaptés aux réalités locales, du point de vue institutionnel, social, technique et financier » (Rakotomamonjy, 2010). Ces supports étaient nécessaires pour compléter des notions théoriques de conservation euro centrées (Saouma-Forero, 2006). Cet article en relève quelques un.

3.1. LA CONSERVATION PRÉVENTIVE APPLIQUÉE AU BÂTI

En Afrique, peut-être plus qu'ailleurs, considérant les moyens alloués au patrimoine, la notion de « conservation préventive » est primor-



Fig. 3 La gestion participative, principe clé des formations Africa 2009

diale. Elle est appliquée en Afrique à Abomey, en 1994, dans le cadre du volet architecture de Prema-Abomey II (Joffroy, 1997) et sera enseignée dans les autres programmes précités.

3.2. LES CIRCONSTANCES ET PROCESSUS DE DÉGRADATION

Ce concept qui insiste sur la question de bien comprendre avant d'intervenir, a permis d'étayer les bases d'une meilleure gestion du patrimoine africain (Joffroy, 1997). En analysant finement et au-delà de la technique, les circonstances de dégradation, on a pu mieux comprendre le rôle des différents acteurs dans la destruction et préservation du patrimoine. Ces notions sont essentielles dans le contexte africain où les communautés locales et autorités traditionnelles sont aussi essentielles que les experts de la conservation (WHC-Unesco, 2011) (fig. 2).

3.3. LES PRATIQUES TRADITIONNELLES DE CONSERVATION

Les projets et recherches menés dans le cadre d'Africa 2009 ont mis en évidence l'importance des pratiques traditionnelles de conservation en Afrique. Deux catégories principales se dégagent : les valeurs spirituelles qui visent à protéger les sites et les pratiques techniques qui se réfèrent à l'entretien et aux actions de conservation. Les deux sont liées à des organisations sociales spécifiques. La reconnaissance de ces savoirs et de ces structures sociales a permis de former les professionnels afin qu'ils les intègrent dans le développement de stratégies de conservation (Joffroy, 2005) (fig. 3).

3.4. LA GESTION PARTICIPATIVE

Durant Africa 2009, « les experts n'ont eu cesse de démontrer que la conservation devait être envisagée sous un jour nouveau, [...] en résolvant les problèmes de gestion avec les personnes qui avaient assuré la conservation des biens jusqu'alors » (Saouma-Forero, 2006). Ainsi, les outils de gestion participative ont été affinés pour permettre une intégration effective de ces acteurs. Plusieurs réunions de parties prenantes étaient délibérément faites en langue locale et sous l'arbre à palabre.

3.5. LA GESTION FINANCIÈRE

Le volet architecture du programme Prema-Abomey II, comprend des activités classiques tels que le diagnostic, le plan d'urgence, la formation des artisans etc. Parmi, ces activités, on retrouve un module intitulé « dispositions diverses » qui aborde une notion clé, pourtant rarement traitée : l'élaboration d'un budget annuel pour l'entretien des bâtiments (Joffroy, 1997). Intégrer ce type d'enseignement est indispensable pour une véritable opérationnalité. Il sera systématiquement repris dans le programme Africa 2009 et PC&DL (Ardesi, 2012).

4. UN RÉSEAU D'ACTEURS

Être formé avec des connaissances adaptées aux réalités locales est indispensable. Mais il est tout aussi important d'avoir des relais dans son environnement, comme l'illustre le cas de la ville historique de Grand-Bassam en Côte d'Ivoire, site inscrit sur la Liste du patrimoine mondial.

4.1. AFRICA 2009, LA CONSTITUTION D'UN RÉSEAU DE PROFESSIONNELS DU PATRIMOINE

À travers le programme Africa 2009, il a été possible de former des acteurs majeurs de la conservation du patrimoine en Côte d'Ivoire. Trois des personnes formées à la gestion du patrimoine en 2000 sont devenus respectivement Directeur du patrimoine culturel (2008) ; agent au bureau national de l'UNESCO (2010) et Directeur de la Maison du Patrimoine et de la Culture (2012) institution chargé de la ville historique de Grand-Bassam¹⁰.

4.2. LES AUTORITÉS LOCALES AUX CÔTÉS DES PROFESSIONNELS DE LA CONSERVATION

Le programme Africa 2009, qui comportait un volet sur la sensibilisation des professionnels, décideurs et membres de la communauté a joué un rôle important pour qu'ils aient une meilleure perception du patrimoine (Abungu, 2009). Mais c'est à travers des actions concrètes qu'il a été véritablement, possible de convaincre les acteurs politiques. A l'occasion du Sommet Africité de 2003, le feu Député-Maire de Grand-Bassam. J.M. Moulod fut interpellé par l'intérêt que portait L. Assomo Eloundou, alors coordinateur pédagogique du programme Africa 2009, à la ville historique de Grand-Bassam. Elle détenait selon lui un véritable potentiel pour être inscrite sur la Liste du Patrimoine mondial. Convaincu, le Maire s'est engagé dans nombreuses initiatives de 2003 à 2011 et a su convaincre des Ministères plus enclins à valoriser des architectures dites locales que le patrimoine dit colonial de sa ville. Ce portage politique a été clé en Côte d'Ivoire, mais également au-delà de ses frontières, auprès d'autres élus.

4.3. UN RÉSEAU INTERNATIONAL

Africa 2009 a créé une grande famille de professionnels africains souvent en lien avec les Ministères de la Culture. Le programme PC&DL et le programme AfriCAP2016 ont élargi cette famille aux élus locaux. AWHF a joué une part substantielle pour engager les gouvernements centraux. Ces pas ont été importants pour continuer comme le recommandait Abungu à la fin d'Africa 2009, « le dialogue au niveau local et régional afin de poursuivre la stratégie de lobbying auprès des décideurs » (Abungu, 2009).

5. METTRE EN ŒUVRE LES COMPÉTENCES ACQUISES ET POURSUIVRE LES ACTIONS DE FORMATION

Malgré l'ensemble de ces résultats, les actions de renforcement de capacités doivent être poursuivies pour approfondir les connaissances et former de nouvelles générations. Pour ce faire, une réflexion



Fig. 4 Sensibilisation des autorités traditionnelles, Kenya. Africa 2009

sur les organismes, les stratégies et la question des financements des formations doit être engagée.

5.1 LES INSTITUTIONS RÉGIONALES DE FORMATION, UN ANCRAGE LOCAL NÉCESSAIRE

Prema a été l'occasion de mettre en place l'organisation nécessaire pour que les formations se tiennent désormais en Afrique en posant les bases des institutions régionales clés telles que l'École du patrimoine africain (EPA) et le Centre for Heritage Development (CHDA) (Saouma-Forero, 2006). Ces relais locaux ont été essentiels pour accompagner la mise en œuvre des programmes de formation, assurer que les outils et les calendriers soient adaptés aux réalités locales et diffuser sur le long terme les résultats. Aussi, comme le recommandaient les évaluations externes, cela a permis de réduire les coûts de coordination générale du programme Africa 2009, géré en partie par des institutions basées en Europe, (Kamuhangire, 2001; Pwiti, 2005). Depuis 1985, soutenir ces institutions a été régulièrement inclus comme un des objectifs des divers programmes pré-cités.

5.2. LA STRATÉGIE DE FINANCEMENT DES FORMATIONS SUR LE PATRIMOINE

La compétitivité financière d'Africa 2009, se voit décuplée lorsqu'on considère que ces formations avaient toujours une part conséquente d'application sur le terrain et que, de ce fait, elles visaient un double objectif : le renforcement de capacités et des résultats concrets sur le terrain (fig. 4, 5 et 6).

Ce modèle a été repris par le programme AfriCAP2016, pour sa pertinence dans le contexte africain où le financement des actions patrimoniales fait très souvent défaut. C'est dans ce même esprit que les actions patrimoniales d'AfriCAP2016 ont été exécutées avec des budgets réduits pour habituer les participants à travailler avec des moyens limités et des ressources locales.

¹⁰ Bile Koffi Yapo : Directeur du patrimoine culturel, Maimouna Camara : agent au bureau national de l'UNESCO et Sylvain Tiegbe Kouadio : Directeur de la Maison du Patrimoine et de la Culture.



Fig. 5 Action sur le terrain dans le cadre de la formation. Africa 2009

5.3. DE LA FORMATION À L'OPÉRATIONNALITÉ, QUEL ACCOMPAGNEMENT ?

Suite au processus d'inscription sur la Liste du Patrimoine mondial de la ville historique de Grand-Bassam, le Comité du Patrimoine mondial a émis plusieurs recommandations. Pourvoir à certaines de ces exigences est une véritable entreprise. La structure chargée de la gestion de la ville historique ne dispose pas d'architecte ni d'urbaniste et ses moyens financiers sont limités. Les programmes de renforcement de capacité peuvent constituer des pistes pour trouver des réponses adaptées. C'est ainsi qu'en 2011, dans le cadre du programme PC&DL, un séminaire régional a réuni une vingtaine d'autorités nationales et locales pour esquisser une réponse à la recommandation portant sur le manque de stratégie claire de gestion entre autorités centrales, locales et traditionnelles. Le programme AfriCAP2016, à travers des exercices, a travaillé sur la prévention des menaces, les outils d'information et de sensibilisation, la vulgarisation des textes de lois relatifs aux prescriptions architecturales pour les constructions et des réhabilitations sur le site, etc... Il s'agit d'activités du plan de gestion 2012-2017 pour le site qui, au regard des moyens alloués à la structure, peinaient à être mises en œuvre. Il s'agit également d'autant d'outils indispensables pour que les structures locales puissent agir en autonomie.

5.4. L'EFFET PAPILLON

L'expérience à Grand-Bassam, a été mise à profit à travers le programme AfriCAP2016 en le proposant comme cas d'étude et d'application. C'est ainsi qu'une trentaine d'autorités centrales, locales et agents du patrimoine provenant de sept pays ont participé à des formations sur la thématique de la gestion des constructions et réhabilitation des villes historiques. Parmi les villes représentées, on a compté six villes historiques inscrites sur la Liste du patrimoine mondial (Tombouctou, Djenné, Saint-Louis, Bandiagara, Abomey, Grand-Bassam) et deux capitales (Porto-Novo et Dakar). Ces professionnels ont à la fois appris et contribué à la mise en place d'outils, en apportant leurs expertises respectives. Au regard des évaluations post formation, l'ensemble des participants a été stupéfait par la productivité du groupe de participants / enseignants pluridisciplinaires œuvrant, le court temps d'une formation, à construire un meilleur environnement pour la gestion de cette ville historique (Gandreau, 2016).

CONCLUSIONS

Les études de cas d'Abomey et Grand-Bassam semblent confirmer que, pour avoir un véritable impact sur le patrimoine, il est fondamental



Fig. 6 Action sur le terrain dans le cadre de la formation. AfriCAP2016

que l'ensemble des acteurs locaux s'outille, qu'une synergie entre eux s'opère et qu'enfin les plateformes de renforcement de capacités soient utilisées pour agir sur le patrimoine. Ce schéma est celui qu'a adopté le programme AfriCAP2016 pour le renforcement des capacités.

De manière générale, ces années nous enseignent qu'il est nécessaire :

- à travers la co-construction, de créer un sentiment d'appartenance, véritable moteur pour mobiliser les énergies ;
- d'adopter une approche holistique, pluridisciplinaire et multi acteurs ;
- de s'inscrire dans la durée;
- d'assurer l'existence et la stabilité des institutions locales de formation ;
- de mener des formations in situ afin que les contenus soient contextualisés et adaptés, que les divers acteurs soient impliqués et que des actions concrètes soient faites sur le terrain, pour démontrer l'intérêt de la conservation du patrimoine.

Enfin, il faut reconnaître que le chemin est encore long, et que ces « success stories » sont pour l'instant des exceptions, qu'il faudrait multiplier.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

Abungu, G., Sovoessi, J. (2009). Africa 2009, Needs assessement. ICCROM.

Ardesi, A. et al. (2006). *Guide à l'attention des collectivités locales africaines, patrimoine culturel et développement local.* Grenoble. CRAterre – ENSAG / Convention France UNESCO.

Ardesi, A., Rakotomamonjy, B., (2012). Rapport final du programme Patrimoine Culturel et développement Incal. AIME

Ardesi, A., Rakotomamonjy, B., Robert, E., et al. (2012). *Patrimoine culturel et enjeux territoriaux en Afrique francophone: appui aux politiques locales* [En ligne]. Paris : Union Européenne, AIMF, 2012. 118 p.

Gandreau, D., Rakotomamonjy, B., (2016). Rapport final du programme AfriCAP2016. CRAterre edition.

Joffroy, T. (1997). Passé, présent et futur des palais et sites royaux d'Abomey. Actions des cinq dernières années : volet « architecture » du projet PREMA-Bénin II, 1995-1997. The Getty Conservation Institute.

Joffroy, T. (2005). Pratiques traditionnelles de conservation. ICCROM.

Kamuhangire, E., Hoberg. B., Claussen J. (2001). Review of Africa 200, final report, 15 october 2001. Sida

Pwiti G., Claussen, J. (2005). Review of Africa 2009-phase II, final report, 20 october 2005 Sida

Rakotomamonjy, B. (2010). *Africa 2009, conservation of immovable cultural heritage in sub-saharan Africa. Final results.* CRATerre edition.

Saouma-Forero, G. (2006). Afrique : les succès d'un continent. Africa 2009 : l'histoire d'une prise de pouvoir. Museum International n°229/230.

Saouma-Forero, G. (2010). 10 ans d'expérience de terrain, Projet situé. Préface, CRATerre.

UNESCO-WHC (2011). Report on the Second Cycle of Periodic Reporting in the Africa region.